

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÈS

N° 17.967

**Défense des Réunionnais, soumission à Paris, ou négociation d'un strapontin sur une liste socialiste aux régionales ?**

**Les 7 députés face à leurs responsabilités**



Le 21 août à 7 heures du matin, les députés s'étaient déplacés à Saint-Pierre pour accueillir le président de la République. Trois semaines plus tard, ils sont à l'Assemblée nationale et doivent prendre position sur la politique du gouvernement.

**La Réunion verra-t-elle la totalité de ses 7 députés voter pour ou laisser faire le tournant politique vers le social-libéralisme? Le vote de ce mardi permettra-t-il de mesurer le prix d'un strapontin sur une liste socialiste aux régionales? Autant de questions qui seront tranchées mardi soir, lors du vote de confiance au gouvernement.**

Mardi en fin d'après midi, le Premier ministre va prononcer un discours à l'Assemblée nationale. Il engagera ensuite la confiance du gouvernement. Suivront les explications de vote et le vote des députés. Pour les représentants de La Réunion au Palais Bourbon, la situation s'est clarifiée au cours des dernières 48 heures. Les deux tendances du PS dans notre île se rangent derrière le gouvernement.

Cela ne surprend guère. Depuis leur élection, les députés socialistes ne se sont pas positionnés en tant que défenseur des intérêts de la population. Car si c'était le cas, ils auraient voté contre le budget qui a supprimé le RSTA et le soutien de l'Etat à la prime COSPAR.

Thierry Robert a envoyé un communiqué à la presse ce lundi pour annoncer qu'il s'abstiendra lors du vote.

Quant à Huguette Bello, elle dit officiellement attendre et voir. Cette indécision ouvre la porte à toutes les hypothèses. La plus plausible consiste à placer le vote de mardi dans la perspective des prochaines élections et donc à le situer en dehors de toute défense des intérêts de la population. En clair, difficile en effet d'imaginer qu'un député qui vote contre la confiance au gouvernement puisse

ensuite prétendre à un strapontin sur une liste socialiste aux régionales de l'année prochaine.

### La régression sociale en marche

D'après cette première revue d'effectif, les 7 députés semblent se diriger vers une adhésion sous des formes diverses au tournant vers le social-libéralisme du gouvernement. Avec le Pacte de responsabilité et ses 40 milliards d'euros sans contreparties sociales aux entreprises, Paris n'a jamais été aussi loin dans les cadeaux fiscaux. Avec les 50 milliards de diminution de la dépense publique, le gouvernement planifie un plan d'austérité sans précédent.

Depuis une interview de François Hollande dans "Le Monde" du 20 août, le ton était donné. Toute la majorité est sommée de suivre: « Il n'y a pas d'échappatoire. Le jugement en 2017 sera à la fois porté sur le président,

le gouvernement et la majorité».

Le remaniement ministériel du 25 août a suivi. Le tournant a donné des ailes aux revendications les plus rétrogrades du patronat. Le 26 août, le Premier ministre socialiste a reçu une ovation lors de l'université d'été du MEDEF. Le jour même, le MEDEF saluait le discours de vérité du chef du gouvernement. Le 27 août, la parution opportune dans la presse d'une interview du nouveau ministre de l'Économie réalisée peu de temps avant sa prise de fonction, fait de lui un soutien de la remise en cause des 35 heures. C'est ensuite au tour du ministre du Travail de culpabiliser les chômeurs.

Une nouvelle fuite dans la presse de ce lundi complète cet édifice. Ce sont les premiers éléments du nouveau programme du MEDEF. Ils demandent de déroger aux 35 heures, et remettent en cause le SMIC. Pour le MEDEF, une certaine catégorie de travailleurs devrait être payée en dessous du salaire minimum.

Cette surenchère du MEDEF n'est pas étonnante. En Europe, c'est bien sou-

vent sous des gouvernements socialistes se tournant vers le social-libéralisme que les coups les plus durs ont été portés aux droits des travailleurs. L'exemple de l'Allemagne sous Schröder est là pour en témoigner.

### Et les Réunionnais?

Tout cela ne donne rien de bon pour La Réunion. Cela confirme la tendance affichée par la visite du président de la République. Rien pour les pauvres qui sont la moitié de la population, pas de retour du RSTA et du soutien de l'État à la prime COSPAR, et par contre l'appui à la route en mer de Didier Robert.

Un député soucieux de la défense de l'intérêt des Réunionnais ne peut pas voter pour la poursuite de cette politique, ou laisser faire en s'abstenant. Ce mardi, les 7 députés seront face à leur responsabilité.

M.M.

## La section PCR de Saint-Paul lance un appel aux députés des deux circonscriptions de la commune

### «Non à la confiance trahie !»

**S**aint-Paul est une commune à cheval sur deux circonscriptions législatives : la 2e et la 7e. Huguette Bello est députée de la 2e circonscription de La Réunion, Thierry Robert de la 7e. La section communiste de Saint-Paul demande aux deux députés de voter contre la confiance au gouvernement le 16 septembre. Les communistes de Saint-Paul donnent leurs arguments dans le communiqué reproduit ci-dessous.

Madame, Monsieur les Député(e)s, Ce mardi 16 septembre 2014, à l'Assemblée Nationale, Monsieur le Premier Ministre Manuel Valls va solliciter votre confiance à l'issue d'un discours exposant la politique générale que son deuxième gouvernement entend conduire.

Cet exposé ne souffrira malheureusement d'aucune bonne surprise: les circonstances de la démission du premier gouvernement, consécutive à l'appel de deux anciens ministres pour une inflexion sociale de la politique menée alors, le discours du Premier ministre à l'université d'été du MEDEF, accueilli par une «standing ovation», la qualité et les propos du nouveau Ministre de l'Économie au sujet des acquis sociaux du droit du

travail, tout concourt à confirmer la tendance libérale de ce nouveau gouvernement nommé par François Hollande.

Ce n'est pourtant pas pour cette politique que 71,49% des Réunionnais lui ont fait confiance, suite aux engagements spécifiques qu'il a pris pour La Réunion. Ce n'est pas non plus pour aller soutenir cette politique que 69,55% et 71,06% des électeurs de votre circonscription ont voté respectivement pour vous, Madame Bello et Monsieur Robert.

Le Président Hollande et le Premier Ministre Valls ont déjà trahi la confiance des Français d'une manière générale, et des Réunionnais en particulier. Vous, Madame et Monsieur

les Député(e)s, refusez de cautionner cette confiance trahie.

À la solidarité avec ce gouvernement inique, opposez votre solidarité avec le peuple réunionnais qui souffre de sa politique. Une abstention ne suffit pas quand une telle politique est à l'opposé de l'espérance ouverte en 2012.

Votez «NON» à la confiance à ce gouvernement.

**La section communiste de Saint-Paul, actrice des deux circonscriptions législatives n° 2 et 7 de La Réunion**

## Édito

# Sommes-nous condamnés à regarder le mirage occidental ?

Voici le deuxième papier concernant le caractère sélectif des informations importées quasiment toutes de la même source occidentale, avec le même éclairage américain. A la fin, les Réunionnais ignorent ce qui se passe dans les trois quarts du monde, non occidental, et auront du mal à se situer dans les nouveaux enjeux historiques. Pourquoi les médias cultivent-ils cette ignorance ?

Au début de ce mois, l'ambassadeur de l'Inde, en poste au Cameroun, a déposé ses lettres de créances. Dans un discours de circonstance, il a inscrit sa mission dans les nouveaux enjeux «BRICS-Afrique» et placé son pays comme porteparole de cette innovation.

A.R. Ghanashyam a un statut de Haut-commissaire pour une grande région comprenant, outre le Cameroun, le Nigéria, le Tchad et le Bénin. Il a déclaré qu'en 2015, les échanges entre l'Afrique et les BRICS vont atteindre 500 milliards de dollars! Un chiffre explosif. Selon lui, les échanges commerciaux entre l'Afrique et les pays membres du groupe des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) ont cru plus rapidement au cours de ces dernières années, par rapport aux échanges entre l'Afrique et toutes les autres régions du monde. Actuellement, ils s'élèvent à 340 milliards, après avoir doublé entre 2007 et 2012. En d'autres termes, on fera en un an, ce qui s'est fait sur les 5 dernières années.

Les moyens ne manquent pas: les Institutions financières des BRICS s'installent, et les ressources humaines maîtrisant le russe, le portugais (Brésil), l'anglais (Inde et Afrique du Sud) et le chinois sont

les premiers employés. Ce sont des vecteurs dynamiques qui ont été formés dans un passé historique récent. Cela montre la vitesse avec laquelle la nouvelle tendance s'installe durablement et s'émancipe des vieilles contingences occidentales militaristes.

Dans ces conditions nouvelles, les gesticulations médiatiques de Obama lors du sommet USA-Afrique, en mai dernier, font pale figure face au sommet Chine-Afrique qui avait eu lieu en 2006 à Beijing, 8 ans plus tôt, et qui avait accueilli 41 chefs d'Etat Africains. La francAfrique a perdu de sa superbe. Le nouveau monde se construit avec 2 outils clairement ambitieux: l'OCS (Organisation de coopération de Shanghai) et les BRICS.

Déjà isolée dans la COI où elle est représentée par Mme Ledoux, La Réunion ne joue aucun rôle dans ce vaste tournant africain et n'en retire aucun profit pour sa population. Nous sommes certainement les seuls à regarder passer sous notre nez le train de l'histoire. Sommes-nous irrémédiablement condamnés à regarder le mirage occidental ?

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés

69<sup>e</sup> année

DIRECTEURS DE PUBLICATION :

1944-1947 : Roger Bourdageau • 1947 - 1957 : Raymond Vergés • 1957 - 1964 : Paul Vergés • 1964 - 1974 : Bruny Payet • 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom • 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon • 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud • Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

RÉDACTION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
ÉMAIL RÉDACTION : [temoignages@wanadoo.fr](mailto:temoignages@wanadoo.fr)  
SITE WEB : [www.temoignages.re](http://www.temoignages.re)

ADMINISTRATION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
ÉMAIL AVIS, ABONNEMENT :  
[avis.temoignages@wanadoo.fr](mailto:avis.temoignages@wanadoo.fr)

## Réunion de l'Organisation de coopération de Shanghai

# Consolidation des Etats asiatiques

**L**a 14ème réunion du Conseil des chefs d'Etat de l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS) s'est ouverte vendredi 12 septembre dans la capitale tadjike, Douchanbé. Durant deux jours, les pays de l'OCS ont débattu sur la sécurité régionale et la coopération économique entre chaque Etat.

Créé en 2001 à Shanghai, l'OCS regroupe la Chine, la Russie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan et l'Ouzbékistan. L'Afghanistan, l'Inde, l'Iran, la Mongolie et le Pakistan ont le statut de membres observateurs, et la Biélorussie, la Turquie et le Sri Lanka sont ses partenaires de dialogue.

### Les priorités de Vladimir Poutine

La Russie présidera durant un an l'OCS, une année durant laquelle Vladimir Poutine tient à faire de l'OCS une «organisation internationale influente». Le but sera «d'accroître le prestige de l'OCS à l'élargissement de cette dernière». Selon le directeur adjoint de l'Institut de l'Extrême-Orient de l'Académie russe des sciences, Sergueï Louzianine, «le rôle de l'OCS est particulièrement précieux, tant pour la Russie que pour la Chine».

En effet, le sommet s'est tenu dans un contexte difficile, entre les sanctions de l'OTAN et la détérioration générale des relations dans le domaine de la sécurité entre la Russie et l'OTAN ainsi que la crise économique qui commence à toucher les pays émergents. Pour le professeur, «les résultats du sommet illustrent parfaitement une simple idée: dans les conditions de la mondialisation actuelle, la politique du diktat et de l'isolationnisme pratiquée par l'Occident en cherchant à se réserver la dernière parole dans les affaires internationales est vouée à l'échec».

Autres priorités pour Vladimir Poutine, durant sa présidence 2015-2016, «restent la sécurité régionale, la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme et le trafic de drogue, surtout compte tenu de la situation complexe en Afghanistan». Lors de



Sur cette carte, les pays participant à l'Organisation de coopération de Shanghai.

ce sommet, de nouveaux critères d'adhésion des nouveaux membres à l'OCS a été défini, pour «permettre

à l'organisation d'entamer le processus d'élargissement pendant la présidence russe», a précisé le chef

de la diplomatie russe Sergueï Lavrov. L'Iran, L'Inde et le Pakistan ont prévu d'intégrer l'organisation.

### Définir des axes de développement

Le président chinois Xi Jinping a présenté quatre points destinés à développer l'OCS, car «le bloc de six nations entre dans une étape cruciale de développement alors que le monde connaît des changements complexes et profonds», a-t-il indiqué dans son allocution. Une position partagée par les Russes. Le président chinois a proposé de garantir la sécurité et la stabilité régionales qui est pour lui de la responsabilité des Etats membres de l'OCS. «A l'heure actuelle, nous devrions nous concentrer sur la lutte contre l'extrémisme d'ordre religieux et contre le terrorisme sur internet» a déclaré ce dernier. Ce dernier a incité les membres de l'OCS, comme le Kazakhstan, le Kirghizstan, la Russie, le Tadjikistan et l'Ouzbékistan à «donner un rôle nouveau à la Structure Régionale Anti-terroriste (RATS) du groupe, afin de combattre le trafic de drogue le plus rapidement possible».

Second point présenté par Xi Jinping, l'adhésion par l'ensemble des membres de l'organisation d'un «objectif de prospérité et de développement communs», à travers une institution financière spécifique aux pays de l'OCS, afin également de «renforcer la coordination des politiques en matière d'énergie et d'alimentaire». Le président chinois souhaite également la mise en place d'un plan de partenariat en science et technologie, et l'accélération de la création d'une plateforme de partage des informations en matière de protection de l'environnement.

### Renforcer la coopération

Troisième point, la promotion globale des échanges entre les peuples. Xi Jinping a ainsi proposé le renforcement des capacités en matière de communication internationale, le développement de la coopération dans le domaine des médias, et l'aide à la formation de

personnels dans les domaines administratif, judiciaire et de politique publique. Enfin, la Chine tient à développer les échanges et la coopération vers l'extérieur. Xi Jinping a invité tous les pays qui «souhaite rejoindre l'OCS et répond aux critères est le bienvenu pour demander l'adhésion à l'organisation».

Pour Xi Jinping, l'important est de «renforcer la coopération entre les pays membres de l'OCS et les pays observateurs, ainsi que les commu-

nications entre pays membres de l'OCS et les partenaires de dialogue de l'organisation». Pour ce dernier, l'OCS pourrait être à la base de la coopération avec les organisations internationales et régionales, telles que les Nations Unies.

Céline Tabou

## Resserrer les liens entre pays asiatiques

Créée en juin 2001 à Shanghai, l'OCS est une organisation régionale qui regroupe la Russie, la Chine, le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan et l'Ouzbékistan. L'organisation compte également cinq Etats observateurs (Afghanistan, Inde, Iran, Mongolie et Pakistan) et trois partenaires de discussion: la Biélorussie, le Sri Lanka et la Turquie. Le Tadjikistan a présidé l'OCS entre 2013 et 2014. En 2015, la présidence de cette organisation passera à la Russie.

La superficie totale des pays membres de l'OCS est de 30,19 millions

de km<sup>2</sup>, soit trois cinquièmes de l'Eurasie. Ces pays comptent au total 1,5 milliard d'habitants, soit un quart de la population mondiale. Les objectifs de l'OCS consistent à renforcer la confiance mutuelle et le bon-voisinage entre les pays membres, à promouvoir leur coopération politique, économique, scientifique, technique et culturelle, à réaliser des projets conjoints dans l'énergie, les transports, le tourisme et la protection de l'environnement. Les pays membres de l'OCS coordonnent aussi leurs efforts en vue de maintenir la paix, la sécurité et la stabilité dans la région.

## Xi Jinping aux Maldives

En pleine tournée dans l'Asie du Sud, le président Xi Jinping continue à consolider ses liens avec les pays de la région. Cette visite est la première effectuée par un chef d'Etat chinois depuis l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays il y a 42 ans. Le président des Maldives, Abdulla Yameen a déclaré lors de son arrivée dimanche 14 septembre, que «ce déplacement témoignait du fort soutien du gouvernement et du peuple des Maldives à la Chine». Pour sa part, Xi Jinping a souligné que les relations bilatérales se développaient de manière saine et stable au cours des 42 dernières années et sont devenues un modèle d'égalité et d'interaction harmonieuse entre les pays de tailles différentes». Rai-

son pour lesquelles le président Abdulla Yameen a repris la proposition de son homologue chinois sur le développement des liens bilatéraux, affirmant que la visite de Xi Jinping «montrait bien que la Chine, un grand pays influent, respecte et attache de l'importance aux petits pays insulaires comme les Maldives».

Ce dernier s'est dit «impatience d'avoir des échanges approfondis avec le président Xi sur les relations Maldives-Chine pour que les deux pays deviennent de bons amis et de bons partenaires avec des relations encore plus étroites». La visite du président chinois est marquée par la signature d'accords de coopération entre les deux pays.

## Semaine Européenne de la Mobilité

# «Alon bouzé otroman !»... mais avec la Nouvelle Route en Mer et sans le Tram-Train ?

**C**e lundi matin à Saint-Paul, des représentants de la DEAL (Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), un service de l'État, ont organisé une conférence de presse pour présenter les objectifs et le programme des actions menées du 16 au 22 septembre à La Réunion dans le cadre de l'édition 2014 de la Semaine Européenne de la Mobilité. Des actions pour «influencer de manière durable la résolution des problèmes de mobilité», donc notamment «réduire les émissions de gaz à effet de serre, des pollutions et des nuisances» et «changer de comportement en matière de déplacement».

Afin d'encourager les Réunionnaises et les Réunionnais à «bouger autrement» que par le tout-automobile, MM. Mariotti et Monclar de la DEAL ont donc exposé aux journalistes et aux partenaires publics et privés (associations, entreprises...) de la SEM présents dans la salle des projets pour aller dans ce sens. Ils étaient aux côtés de Fabienne Couapel-Sauret et Pierre Vergès, vice-présidents du Syndicat Mixte des Transports à La Réunion (SMTR) et de Philippe Beutin, directeur régional de l'ADEME (Agence de l'Environnement de la Maîtrise de l'Énergie).

### Des «alternatives au tout-voiture»

Ces agents de l'État et élus ont exposé pendant une bonne heure les diverses mesures en cours d'élaboration entre les collectivités réunionnaises, les représentants du ministère délégué au Transport et des partenaires privés pour «imaginer d'autres moyens de se déplacer : à pied, à vélo, en bus-vélo, en bus, en co-voiturage ou en moto-partage». Les uns et les autres ont également souligné que «des conseils en mobilité» seront donnés au peuple réunionnais «pour faire connaître les alternatives au tout-voiture ainsi que les initiatives en cours à pérenniser».

Parmi les nombreuses actions organisées à cette fin durant la SEM, on peut citer notamment la rando vélo gérée par le Territoire de la Côte Ouest (pour plus d'infos, voir le site du TCO). On peut également citer les déplacements en bus à 1 euro le samedi 20 septembre, la mise à disposition du vélo à assistance électrique pour les salariés ou l'organisation du co-voiturage pour les

déplacements des salariés tout au long de la semaine.

### Détournement

Ceci dit, on peut se poser des questions sur les contradictions entre les proclamations de certains organisateurs de cette SEM 2014 et certaines de leurs décisions politiques qui vont à l'encontre de leur appel à «bouger autrement». En effet, comment peut-on lancer un tel appel et en même temps vouloir réaliser un projet aussi catastrophique sur le plan environnemental et financier que la Nouvelle

Route en Mer ?

De même, comment peut-on plaider en faveur d'une politique des déplacements durables et en même temps casser un projet aussi essentiel pour La Réunion que le Tram-Train, en détournant 435 millions d'euros prévus par l'État en partenariat avec la Région Réunion avant 2010? Un détournement qui rend virtuel le projet de "Réseau de transport guidé" évoqué ce lundi et dont il sera certainement question lors des conférences de presse tenues ce mardi par l'Alliance et par les Verts...

**Correspondant**



**Le vrai réseau ferroviaire, c'est le tram-train qui était financé, ici une future gare près du siège la CINOR. Le reste n'est que du virtuel pour endormir la population et les financeurs potentiels de la route en mer.**

## Le traitement des fonctionnaires à La Réunion -3-

# La longue grève de 1953

**L'intégration n'a pas répondu aux attentes des fonctionnaires de La Réunion. Après le remplacement du supplément colonial par une prime de vie chère indexée, ils se lancent dans une grande grève pour obtenir de nouveaux avantages. Suite et fin de la tribune libre d'Eugène Rousse.**

Après que cette proposition de loi eut été repoussée, la décision des fonctionnaires des DOM d'engager une action dure est prise.

Le 15 mai 1953, les fonctionnaires en service dans les 4 DOM cessent le travail pour une durée illimitée. La grève va se poursuivre pendant 63 jours et sera presque totale dans tous les services, malgré les pressions de la haute administration.

Force est de constater, à la fin de la grève la plus longue que La Réunion ait jamais connue, que les concessions faites par le gouvernement sont plutôt maigres.

- L'engagement est pris d'accorder aux fonctionnaires en service dans les DOM une majoration de l'indemnité de vie chère. Cette majoration, fixée par le décret du 22 décembre 1953, ne sera que de 5%, non indexée pour La Réunion.

- L'indemnité d'éloignement, qui était accordée pour 2 séjours de 2 ans ou 4 séjours de 2 ans, n'est plus accordée que pour un seul séjour de 4 ans.

- Le salaire moyen départemental servant de base au calcul des prestations familiales est revalorisé.

Les fonctionnaires estiment donc que la lutte pour l'amélioration de leurs conditions de vie doit se poursuivre. Ceux de la Réunion, réunis à l'hôtel de ville de Saint-Denis le 15 juin 1956, demandent au gouvernement:

- la fixation à 65% (indexés) de l'indemnité de vie chère;
- l'uniformisation du régime des congés administratifs;
- l'extension aux DOM du régime métropolitain des prestations familiales et de la sécurité sociale.

### Les 35% de vie chère

L'élection à l'Assemblée Nationale le 2 janvier 1956 du syndicaliste réunionnais Raymond Mondon renforce les fonctionnaires de l'île dans leur conviction qu'ils finiront par être entendus du gouvernement.

Six mois après son entrée au Palais Bourbon, Raymond Mondon réclame en faveur des fonctionnaires des DOM

«une indemnité de vie chère suffisamment élevée pour compenser le coût de la vie».

Le gouvernement Guy Mollet reconnaît le bien-fondé de la requête du parlementaire réunionnais.

Début 1957, deux décrets ne tardent pas à améliorer le taux de l'indemnité de vie chère dans les DOM.

Le décret n° 57-87 du 28 janvier 1957 porte à 40% l'indemnité de vie chère aux Antilles et en Guyane. Soit une progression de 10 points par rapport au 22 décembre 1953.

Deux mois plus tard, le décret n° 57-333 du 15 mars 1957 augmente l'indemnité de vie chère allouée aux fonctionnaires de l'État en service à La Réunion de 5 points indexés et applique l'index de correction aux 5% accordés en décembre 1953. Ce, à compter du 1er janvier 1957.

Depuis cette date, les fonctionnaires de l'État en service à La Réunion bénéficient donc d'une indemnité de vie chère de 35% indexée. Leur traitement mensuel est alors celui de leurs homologues parisiens multiplié par 2,227. Il est bon de préciser que leurs collègues retraités bénéficiaient déjà, depuis l'application du décret n° 52-1050 du 10 septembre 1952, d'un complément temporaire de 35%. Mesure non étendue aux retraités des autres DOM et dont ne bénéficient à La Réunion que les fonctionnaires de la fonction publique d'État.

### Un effort «insoutenable»

Telle est la situation dans la fonction publique d'État à La Réunion lorsque Michel Debré devient Premier ministre le 8 janvier 1959.

À partir de cette date, les députés gaullistes ne cachent pas que l'effort consenti par l'État en faveur des fonctionnaires en poste dans les «confettis de l'Empire» devient «insoutenable». Les DOM sont dès lors considérés comme des «danseuses qui coûtent cher» — le mot est de Valéry Giscard d'Estaing.

Le rapport du député Clermontel, adopté par la «Commission des

Finances,

de l'Économie Générale et du Plan» le 22 juin 1962, préconise «l'aménagement» de «l'avantage excessif» accordé aux fonctionnaires des DOM. À La Réunion même, dans le «bilan économique, social et financier» établi en 1960 par le préfet Jean Perreau-Pradier, celui-ci souligne que «l'effort social de la Métropole ne permet guère mieux de maintenir 280.000 personnes à leur niveau actuel, c'est-à-dire une certaine médiocrité, alors qu'il a permis l'élévation incontestable du standing de 40.000 privilégiés (...). L'effort que s'impose la Métropole est lourd. Or, il deviendra insoutenable si nous n'abandonnons pas la voie actuelle qui ne profite qu'à une minorité (...)». C'est évidemment le point de vue du gouvernement qu'expose ici le préfet.

Aussi, lorsque le gouvernement Chaban-Delmas décide, en juin 1971, d'abaisser progressivement l'index de correction, les fonctionnaires de La Réunion ne sont-ils pas à vrai dire surpris.

Aujourd'hui, il nous faut faire le constat suivant : la baisse de l'index de correction de 1,65 à 1,138 en 8 ans a eu pour conséquence de faire chuter le pouvoir d'achat des fonctionnaires de 31% au cours de cette période. Les économies substantielles ainsi réalisées par l'État ont-elles entraîné une sensible amélioration de la situation des autres catégories de travailleurs?

On peut en douter si l'on se réfère au nombre d'inscrits à Pôle Emploi, au nombre de «fonctionnaires» qui sont condamnés à n'être que des parias de la fonction publique, à la masse de jeunes qui ne survivent qu'en occupant des emplois précaires.

Cela dit, les fonctionnaires réunionnais sont loin d'être indifférents au drame permanent que vivent les exclus de l'île. Un des moyens d'y remédier ne consisterait-il pas à s'adresser à ceux qui «s'enrichissent en dormant» ?

**Eugène Rousse**

# Otè!

## Ansanm, Avèk

*Somènn dérnnyèr mwin la anparl azot domoun mi èm. Mi sipoz zot la konpri, lavé pwin tout dodan. Té i mank inpé. Lé pa fasil donn lo non, té i fé bonpé é in pé la pas an oubli. Sirtou mwin la oubli inn, dikou son bandé la lèvé, li rod déshoun a mwin, li la anvoy komisyon par la pos pou mwin é i di: Oilali-oilala, Justin finn gingn la zèl, i fé lo fièr, li koné pi son famy, i oubli son ras, tousala. Zot i koné sirman kisa i lé? Sé matant. Koman i pé di in koseman komsa a l'èr kilé? Tousala sé la po patat, kom i di lé koseman san valèr. Mi èm a ou osi matant, mèm si ou lé par dogré souvan, in pé an foutan, ou yèm bat la lang mé kom gramoun i di «foutan i angrès coshon» é «la lang na pwin lo zo». Mé koué la pas par son tèt pou di sa? Poitan ou koné a mwin. Zot i koné anou, nou kominis ni vé fé lo dévlopman nout péi, é koman fé sa si ni komans par eskli domoun, mèm si ou lé pa nout bor zordi, ou mèm si dann z'élection ou gnyor a nou ou mèm si banna la finn mont out koko d'tèt, nou dwa pa rojèt a ou matant é pi ou sé nout famy, pa in z'étranzé pou nou. Zordi mi pèrd pa espwar. Tardra, vyindra afors, pétèt in zour nou va tonb dakor si, koman rorganiz a nou pou prépar domin. Koman ni dwa inir a nou pou rogroup nout tout, nout famy d'moun, nout bann kama-rad é pi apré ni élarzi lo ron.*

*Nou va réflèshi ansanm kosa lé bon pou nou, pou nout péi, pou nout domin. Pou fé lo gran rasanbloman, po konstri nout l'avnir, i fo nou komans èk nou mèm. Tèlman nana bonpé travay pou fé, ni koné pi kèl koté kosté. Matant ou koné nout program, ni anparl tout l'tan, i fo ni fé konèt domoun ankor plis, si la misèr, tousala domoun i koné pi koman zwind lé dé bou, si pou donn travay domoun, bann jèn i atann, zordi jèn diplomé i mank pan nou é anplis banna i sava rod déor, si nout l'agrikiltir, si kan, zistoman an so moman sé la koup, é banna i koné pa si kan sar pas lo kap 2017, si nout planèt lé ménasé, lo réshofman klimatik, si la kaz, konbyin i mank a nou, si nout l'vironman, l'aménazman ékilibré é dirab nout tiritwar, si l'otonomi énézétic, sa in n'afèr i ral a mwin, si la sékirité alimantèr, nana z'afèr pou fé. Shakinn i dwa pran son par.*

*Ni di pa matant ni gingn fé tout tousèl, ni di nou na propozisyon, anon diskité, mèt tousala si la tab é pi ni wa. Zot i konpran, nou na pwin lo tan pou perd. Mé non matant, mwin la pa gnyor a ou la somènn dérnnyèr, mwin na tro réspèk pou mon famy. Zistoman mi kont bonpé si ou osi é si ou vé. Po nou gingn ansanm, avèk.*

*San rankinn matant é fé konpliman banna po nou.*

---

**Justin**